

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
11

Date de la
Convocation
27/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt cinq
le deux avril
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, ODIN Edwige,
PATOILLARD Emilie, SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe,
VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, MELLADO Nicolas,
SABOT Norbert.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2025/02/07

**Adoption du budget
primitif 2025
de la commune**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il
convient de voter le budget primitif communal 2025.

Monsieur le Maire présente les principales données relatives au budget
primitif 2025 qui est équilibré en dépenses et en recettes, et se répartit
de la manière suivante :

* section de fonctionnement : 890 654,26 €
* section d'investissement : 1 079 538,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif communal 2025 arrêté
comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	890 654,26 €	890 654,26 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 079 538,60 €	1 079 538,60 €
TOTAL	1 970 192,86 €	1 970 192,86 €

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS



Le secrétaire de séance,
Frédéric TEYSSIER

AR Prefecture

043-214302275-20250402-2025_02_07-DE
Reçu le 10/04/2025